



Royaume du Maroc
Conseil consultatif des droits de l'Homme

Département Information et Communication

المجلس الاستشاري لحقوق الإنسان في الصحافة الوطنية

LE CCDH DANS LA PRESSE NATIONALE

03 et 04 Avril 2010

03 و 04 أبريل 2010

اعتصام أمام حرزني

علمت «الجريدة الأولى» أن اللجنة الوطنية للتضامن مع المعتقلين السياسيين الستة، بمشاركة فعاليات سياسية حقوقية وجمعية، تعتزم تنظيم اعتصام اليوم السبت الـ 12 ساعة ابتداء من العاشرة صباحا إلى غاية الساعة العاشرة ليلا أمام المجلس الاستشاري لحقوق الإنسان بالرباط. وأوضح بيان للجنة، تلقت «الجريدة الأولى» نسخة منه، أن الاعتصام يأتي احتجاجا «على انعدام شروط المحاكمة العادلة، وتضامنا مع المعتقلين السياسيين في ما بات يسمى بخلية بلعيرج المضربين عن الطعام منذ يوم 22 مارس 2010».

Revue de Presse du Conseil

المعتقلون السياسيون يواصلون إضرابهم عن الطعام وعائلاتهم تعتصم أمام المجلس الاستشاري

وزير العدل يعد بوضع ملف بليرج على سكوته الصحيحة

الرباط- حنان بكور



خلف وعود وزير العدل محمد الناصري لهيئة دفاع المعتقلين السياسيين، على خلفية تطورات قضية بليرج، ارتياحا نسبيا لدى المعتقلين المضربين عن الطعام منذ حوالي 13 يوما، إلا أنها لم تمنعهم من مواصلة الإضراب المفتوح عن الطعام. وأبلغت هيئة الدفاع المعتقلين السياسيين بما راج خلال لقائها بوزير العدل يوم الجمعة الماضي، داعية إلى رفع الإضراب عن الطعام الذي بات يهدد حياتهم.

ووفق المعلومات المتوفرة، فإن هيئة دفاع المعتقلين السياسيين استقبلت يوم الجمعة الماضي، ولأول مرة، من قبل وزير العدل محمد الناصري. وخلال هذا اللقاء، الذي دام حوالي ساعة، قدمت هيئة الدفاع تقريرا مفصلا للوزير عن ظروف الاعتقال وأطوار المحاكمة، والإدانة المسبقة من قبل وزير الداخلية السابق لجميع المتابعين، فضلا عن التعذيب الذي تعرضوا له خلال مرحلة التحقيق، سواء بالمعتقل السري تمارة أو بكميسارية المعاريف.

وعددت هيئة الدفاع مجموعة من الخروقات التي شابته المحاكمة، انطلاقا من الدفوعات الشكلية وكذا عرض الأسلحة التي قدمت داخل القاعة بدون أختام، فضلا عن نسب تهم إلى المعتقلين السياسيين مرتبطة بجرائم فتح فيها تحقيق قبل سنوات واعتقل الموقوفون فيها وأدينوا بأحكام قضائية.

وأفادت بعض المصادر أن وزير العدل تتابع بإمعان شروحات هيئة دفاع المعتقلين، وتأثر لما تحدثوا عنه من تعذيب وخروقات

عبد القادر بليرج

عرفها الملف خلال المرحلة الاستدائية وكذا مرحلة الاستئناف، وأكدت هيئة دفاع السياسيين الستة أنها قررت الانسحاب «حتى لا تكون مساهما في قضية مائعة يهان فيها القانون وترتكب فيها أخطاء قاتلة باسم العدالة».

وكان تدخل وزير العدل

الأطراف لوضع الملف على سكوته الصحيحة». ورغم إبلاغهم بمواقف وزير العدل، إلا أن المعتقلين السياسيين مصرون على مواصلة إضرابهم المفتوح عن الطعام، احتجاجا على كل الخروقات التي عرفتتها القضية منذ اندلاعها قبل ما يزيد على السنتين.

وفي سياق ذي صلة، علمت «أخبار اليوم»، أن عددا من الهيئات الحقوقية قامت بزيارة للمعتقلين بسجن الزاكي بسلا، ودعتهم إلى التراجع عن قرار الإضراب عن الطعام، خصوصا بعد تدهور حالتهم الصحية. وفي سياق دعمها للمعتقلين، من المنتظر أن تنظم

(أفب)

اللجنة الوطنية للتضامن مع المعتقلين السياسيين الستة، بمشاركة فعاليات سياسية حقوقية وجمعية، اعتصاما وذلك اليوم السبت لمدة 12 ساعة، ابتداء من العاشرة صباحا إلى غاية الساعة العاشرة ليلا، أمام المجلس الاستشاري لحقوق الإنسان بالرباط.

Larbi Messari

« L'État est frileux envers la presse »

► **Journaliste et ancien ministre de la Communication,** Larbi Messari plaide pour des rapports plus sereins entre l'État et la presse. Cela passe par une meilleure formation des journalistes et une modernisation des entreprises.

Depuis le 28 janvier, l'Instance du débat national médias et société enchaîne les rencontres. Objectif : assainir les relations entre la presse et le pouvoir. Au total, ce sont plusieurs auditions, de vingt heures chacune, que cette instance a organisé avec tous les acteurs concernés : la Fédération marocaine des éditeurs de journaux (FMEJ), le Syndicat national de la presse marocaine (SNPM), l'Association marocaine des droits humains (AMDH), l'Organisation marocaine des droits de l'Homme (OMDH), la Haute autorité de la communication audiovisuelle (HACA) et enfin le Conseil consultatif des droits de l'Homme (CCDH). En parallèle, une commission parlementaire composée des principaux partis politiques, de journalistes, d'éditeurs et du ministère de la Communication débat également depuis le 1^{er} mars. Le coordinateur général, Jamal Eddine Naji, a annoncé que la deuxième phase du projet sera lancée prochainement avec à la clé une série d'enquêtes par téléphone et sur Internet. Tout ce remue-ménage a pour but de sortir avec des recommandations. Un livre blanc destiné à promouvoir l'entreprise de presse, qualifier les ressources humaines et réformer le code de la presse. Car depuis l'été 2009, rien ne va plus entre la presse et l'État. Pourquoi ? Larbi Messari a ses idées sur la question...

Au moment où les rapports entre l'État et la presse sont au plus mal, quelle est l'utilité d'un débat sur les médias aujourd'hui ?

LARBI MESSARI : Cette initiative est des plus louables, mais à la condition que le débat

turité nécessaire pour s'ériger en quatrième pouvoir. L'écrasante majorité des titres existants sont en réalité des PME qui, à peine créées, se mettent à enfanter d'autres supports, qui tournent avec plus ou moins 10 à 15 personnes. C'est inconcevable. La formation a été totalement négligée et les nombreuses écoles privées et filières universitaires qui s'intéressent au métier se distinguent par le manque de qualité de leur enseignement. D'un autre côté, nous avons un État particulièrement frileux vis-à-vis de tout ce qui se publie et qui sévit, pour un demi-mot de travers, avec de lourdes peines à la clé.

« Le contenu de tous les journaux marocains relève davantage du satirique et du sensationnel que du journalistique. Notre presse n'est pas assez professionnelle. »

aboutisse à un véritable livre blanc précisant le rôle et la situation des médias aujourd'hui, et permette de mettre à plat les acquis, maladroites et contraintes de la presse. En 1993, nous avons déjà mené une initiative similaire (*Infocom, ndr*) et cela a permis l'émergence d'une instance de régulation des médias audiovisuels et l'adoption d'un contrat-programme pour la presse écrite. Il est temps que l'on se questionne sur ce genre d'initiative vu qu'aujourd'hui l'État comme la profession sont en train de tourner en rond.

Et plus concrètement ?

Nous avons d'un côté des entreprises de presse qui sont loin d'avoir atteint la ma-

De nombreux observateurs pointent du doigt le retard pris dans l'adoption d'un nouveau code de la presse comme étant la source de tous les dérapages. Qu'en pensez-vous ?

Ce n'est pas la loi qui pose problème. Je sais qu'à une ou deux dispositions près, le projet de texte est fin prêt. Le retard tient plus aux calculs politiques qu'au texte en lui-même. Mais je suis persuadé qu'avec le meilleur des textes, nous ne pourrions pas avancer. À moins que le produit journalistique n'évolue et ne réponde aux véritables besoins des lecteurs. Le meilleur des titres quotidiens se fabrique en six heures et les plus grands hebdomadaires sont élaborés entre lundi après-midi et

mercredi matin. C'est normal que la qualité ne soit pas au rendez-vous. Quant à l'audiovisuel, je vois que nous sommes toujours en train d'offrir nos téléspectateurs sur un plateau d'argent à des chaînes comme *Al Jazeera* et *Rotana*.

Le débat actuel serait-il un prélude ou une alternative à ce texte ? Où en est la tant attendue autorégulation de la presse ?

Le projet de loi prévoit toutes les dispositions nécessaires au bon fonctionnement du conseil national de la presse écrite. C'est vous dire que ce sont deux choses distinctes. Cela étant, je crois que le bon fonctionnement de la presse passe par une remise en question du bien-fondé de l'actuel contrat-programme. Au lieu de rester systématiquement indexé aux ventes et à la consommation en papier des journaux, le soutien public devrait être rationalisé de manière à contribuer à la modernisation des entreprises de presse. En attendant, le contenu de tous les journaux marocains relève davantage

du satirique et du sensationnel que du journalistique. Sinon, comment admettre une telle omniprésence de rumeurs et de critiques gratuites. Notre presse n'est pas assez professionnelle.

Les professionnels mettent en valeur l'absence du droit à l'information pour justifier le traitement approximatif de certains sujets ? Qu'en dites-vous ?

Il est clair que la loi doit garantir ce droit. Mais en attendant, on ne peut imputer à cette absence toutes nos tares sur ce dysfonctionnement. Et pour joindre un ministre, d'aucuns savent qu'il faut essayer plus d'une fois... n'en déplaise à nos amis journalistes qui concluent un peu vite qu'on ne veut pas leur parler. Mais encore faut-il en avoir le temps... et la disposition.

Propos recueillis
par Tarik Qattab

► 2009, le retour du durcissement

Tout a commencé au mois d'août, avec la saisie des magazines *TelQuel* et *Nichane*. Depuis, la profession est face à un durcissement sans pareil des autorités : le quotidien *Akhbar Al Youm* est interdit suite à la publication d'une caricature jugée diffamatoire; le titre phare des années alternance, le *Journal hebdomadaire*, ferme sous le poids de ses dettes et crie au complot des annonceurs proches des décideurs; une dizaine de journalistes comparaissent devant les juges pour publication de fausses informations sur la santé du roi dans la désormais célèbre « affaire du rotavirus ». L'un d'entre eux, Driss Chahtane, est d'ailleurs toujours en prison. Et tout cela n'est qu'un florilège. Alors ce débat est-il la panacée ? Pour Younès Moujahid, président du SNPM, « ce débat pourrait donner lieu à des résultats concrets, avec en premier lieu l'amendement du code de la presse ». Au centre de tous les échanges, les peines de prison, toujours en vigueur, et l'applicabilité

du code pénal pour des délits de presse, au risque de faire doublon avec le code de la presse. Sans oublier la reconnaissance du droit d'accès à l'information et l'impérative modernisation de l'entreprise de presse. Le débat riche en propositions n'a pourtant pas emporté l'adhésion de tous. Certains y voient une présence plus que remarquée du Parti authenticité et modernité (PAM). D'autres fustigent « un manque de transparence », reprochant la tenue des réunions à huit clos. À mi-parcours, il serait hasardeux de tirer des conclusions. Reste donc à attendre, en espérant que la montagne n'accouche pas d'une souris. Z. C.